



**Dixième Congrès
des Nations Unies
pour la prévention du crime
et le traitement des délinquants**

Distr.: Générale
15 avril 2000

Français
Original: Anglais

Vienne, 10-17 avril 2000

Point 2 e) de l'ordre du jour
Questions d'organisation:
pouvoirs des représentants au Congrès

**Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs,
présenté par le Président, S. E. M. Victor G. Garcia III
(Philippines)**

Rectificatif

1. Paragraphe 4, sixième ligne
Remplacer 115 par 117
2. Paragraphe 4, vingt-deuxième ligne
Après Togo, insérer Tunisie
3. Paragraphe 4, vingt-deuxième ligne
Après Yémen, insérer Zambie
4. Paragraphe 5, sixième ligne
Après Nicaragua, insérer République démocratique du Congo
5. Paragraphe 5, sixième ligne
Supprimer Tunisie



This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.